

# OPTIMISER LA PULVERISATION ET LE REGLAGE DES BUSES

## VOUS VOULEZ...

- Connaitre les principes de la pulvérisation (vitesse, pression...)
- Savoir régler le pulvérisateur
- Mettre en application le réglage du pulvérisateur, le choix des buses et leurs conditions d'emploi (vitesse, pression)

### Contenu de la formation :

- Rappeler les principes de bases de la pulvérisation (vitesse, pression, buse, ...)
- Choisir le type de pulvérisation et le type de buse adaptées aux conditions climatiques, à la culture et à la cible.
- Mettre en applications toutes les notions apprises chez le stagiaire : réglage du pulvérisateur, choix des buses et leur conditions d'emploi (vitesse, pression)

### Méthodes pédagogiques :

Exposé oral et démonstration sur le terrain

### Intervenants :

BAZANTAY Bénédicte CA49, Conseillère en agronomie

SCHEUER Jean Baptiste CA44, Formateur en agro-équipement

### Durée :

1 jour(s)

### Horaires :

9h – 17h30

### Responsable de stage :

**Jean-Baptiste SCHEUER**

+33 (0)2 53 46 63 60

[jean-baptiste.scheuer@pl.chambagri.fr](mailto:jean-baptiste.scheuer@pl.chambagri.fr)

### Contact d'inscription :

**Carine CENDELLA**

[accueil@adps85.com](mailto:accueil@adps85.com)

**Tarif :** 50,00 € (sous réserve de financement VIVEA)  
(voir bulletin d'inscription)

*Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.*

### Public :

Agriculteurs des Pays de Loire

## Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

### Comment avez-vous eu connaissance de cette formation?

.....  
.....  
.....

### Connaissez-vous la codification des buses?

.....  
.....  
.....

### Quel type de pulvérisateur utilisez-vous?

.....  
.....  
.....

### Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI  NON

Si oui laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## OPTIMISER LA PULVERISATION ET LE REGLAGE DES BUSES

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Portable : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Email : .....

Date de naissance : \_/\_/\_/\_

Lieu de naissance : .....

Nom de la société : .....

**Cochez votre statut professionnel**  
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur  
→ Tarif de la formation : 50,00 €
- Salarié agricole et autres  
(préciser : .....) )  
→ Tarif de la formation : 200 €

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception** à :

**CENEDELLA (PDL) Carine**  
**Maison de l'agriculture**  
**21 BOULEVARD REAUMUR**  
**85013 LA ROCHE SUR YON**

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Crédit d'impôt :** si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 69 €/jour.

**Aide au remplacement :** vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**

SR 44 : 02 53 46 60 51  
SR 49 : 02 41 96 76 90  
SR 72 : 02 43 43 68 87  
SR 85 : 02 51 36 82 10

**Conditions générales :** l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**Annulation :** notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR  
[www.la-terre-mon-avenir.com](http://www.la-terre-mon-avenir.com)

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire**  
Siège social : 9, rue André Brouard  
CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE  
 vivea

# LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

## OPTIMISER LA PULVERISATION ET LE REGLAGE DES BUSES

Jeudi 21 février 2019  
De 9h à 17h30  
La Roche-sur-Yon

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE